



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 30 mars 2023

afférents	qui ont pris
au Conseil Municipal	En exercice part à la
	Délibération
<b>11</b>	<b>11</b> <b>10</b>

L'an deux mille vingt-trois et **le 30 mars 2023, à vingt heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

**Présents:** Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Madame Hélène BIBAL, Monsieur Jean-Marie BONNEVIALE, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Madame Fabienne LANDES, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Régine RIGAL, Madame Eliane PARIS, Madame Audrey VIGUIE-BOU.

**Absents :** Monsieur ALQUIER Jean-Pierre.

*Date de la Convocation :* 23/02/2023

*Date d'affichage :* 23/02/2023

Madame Fabienne LANDES a été nommée secrétaire de séance.

**Dons relatifs pour la restauration du tableau du Rosaire\_ DE\_2023\_029**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le tableau « Remise du Rosaire » situé dans l'Eglise Sainte Marie-Madeleine » doit faire l'objet de travaux de restauration qui ont été estimés à 6 358.80 € TTC.

Vu :

- le code général des collectivités territoriales,
- la décision de l'Association Diocésaine, qui par courriel du 29/03/2023 déclare donner à notre commune la somme de 2255 €, pour la restauration du tableau ci-dessus. Cette somme sera transmise par virement bancaire au Service de Gestion Comptable de DECAZEVILLE, après émission d'un titre par la commune de Belcastel,
- la décision de l'Association Belcastel Accueil Information, qui par courrier du 30/03/2023, déclare donner à notre commune la somme de 2000 €, pour la restauration du tableau ci-dessus. Cette somme sera transmise par virement bancaire au Service de Gestion Comptable de DECAZEVILLE, après émission d'un titre par la commune de Belcastel.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décide d'accepter ces dons dans les conditions exposées ci-dessus.
- Donne délégation à Monsieur le Maire à l'effet de signer tous documents nécessaires.

Fait et délibéré à BELCASTEL, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les conseillers susnommés.

Acte dématérialisé,

Le Maire,

Jean-Louis BESSIERE



Acte rendu exécutoire par

- dépôt en Préfecture le: 03/04/2023

- publication en date du: 03/04/2023